

Prison de femmes / La vie derrière les murs (2017)

Eric Lemasson et Alexandre Gosselet

Prison de femmes

Le centre pénitentiaire pour femmes de Rennes est la plus grande prison pour femmes d'Europe et la seule en France exclusivement dédiée aux femmes. Son architecture particulière confère à cette vieille prison des allures de couvent. Hormis un quartier « maison d'arrêt », l'établissement a vocation à accueillir les longues peines. Les femmes qui y sont détenues ont commis des crimes généralement qualifiés par l'opinion d'horribles. Autorisée à titre exceptionnel de pouvoir filmer ces détenues à visage découvert, nous avons recueilli, pendant six mois, leur parole.



Plonger dans le quotidien du seul établissement pénitentiaire exclusivement féminin de France situé à Rennes, rencontrer des détenues qui ressemblent à « Madame-tout-le-monde » tout en sachant qu'elles ont tué quelqu'un... Éric Lemasson, auteur du documentaire Prison de femmes, diffusé dimanche 21 mai à 13h30 sur TF1, raconte les coulisses de son tournage.

Pourquoi avoir voulu filmer un documentaire dans une prison pour femmes ?

Nous voulions montrer la vie d'une prison au quotidien, pousser une porte que personne n'ouvrira a priori dans notre entourage ou dans celui de nos téléspectateurs. Le but étant de faire deux volets, un auprès des femmes à Rennes et un dans une prison également pour longues peines d'hommes à Muret. Le deuxième volet est en cours de finalisation.

Les autorisations de tournage ont dû être longues à obtenir...

Cela a été très compliqué en effet. Nous voulions tourner dans la durée, sur au moins six à huit mois. Nous avons finalement pu filmer pendant 10 jours complets répartis sur six mois. Parfois, nous n'avions même que deux heures sur place dans la journée. C'est très peu pour réaliser un soixante minutes ! Notre autre condition était que les femmes qui témoignent puissent le faire à visage découvert. Pour cela, nous avons négocié avec la chancellerie et l'administration

pénitentiaire pendant plus d'un an avant de pouvoir commencer notre documentaire.

Comment s'est fait le choix des femmes interrogées ?

L'administration m'avait sélectionné des profils intéressants mais surtout intéressés. Cela m'a beaucoup aidé pour faire un premier tri. La principale motivation de ces femmes était de montrer qu'elles sont des personnes normales. Ensuite, le plus dur a été de les filmer jusqu'au bout en espérant qu'elles ne se rétractent pas, ce qui a été quand même le cas d'une détenue qui avait accepté de témoigner avec son bébé de 18 mois dans les bras né en prison. Nous avons beaucoup d'images d'elle que nous avons dû laisser de côté au montage.

Le plus dur a été de les filmer jusqu'au bout en espérant qu'elles ne se rétractent pas, ce qui a été le cas d'une détenue témoignant avec son bébé de 18 mois dans les bras né en prison.

Trois de celles que nous avons retenues - Betty, Mélanie, Bérangère - ont accepté de donner leur prénom et de parler de leur vie dans leur cellule. Et celle que j'appelle « la dernière », la plus jeune de toutes, qui portait des lunettes, a voulu témoigner, mais refusé de donner son nom ainsi que le motif de sa condamnation. Elle est en prison pour 15 ans mais elle considère que ce n'est pas assez. C'est très fort d'entendre cela.

Avec ce tournage à visage découvert, on réalise que ces femmes ont l'apparence de tout un chacun. Votre film les humanise beaucoup. N'avez-vous pas peur des réactions des familles des victimes ?

J'ai eu conscience tout au long du tournage du fait que ma caméra humanisait ces auteurs de crimes. Je l'avais à l'esprit et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai coupé certaines scènes au montage, notamment où elles s'amusent entre elles. J'ai, cependant, volontairement décidé de ne pas prendre contact avec les familles de victimes. Notre engagement était le suivant : filmer la vie en prison de ces femmes mais ne pas refaire leur procès. C'est d'ailleurs interdit. Elles ont déjà été jugées et sont en train de purger leur peine. C'est également pour cela que je ne m'étends pas sur la raison de leur condamnation.

Dans votre documentaire, la prison semble finalement plutôt calme. Les résidentes travaillent presque tous les jours de la semaine, elles ont un couvre-feu le soir mais sinon, elles sont plutôt libres de leurs mouvements...

C'est en effet l'impression qu'on en a. Le titre du documentaire aurait pu être « L'autre prison ». Il y a 180 femmes détenues à Rennes, toutes incarcérées pour des longues peines. Elles installent leur vie ici pour 15, parfois 20 ans. Elles se recréent donc leur cocon pour pouvoir tenir. Ces femmes ressemblent à madame Tout-le-monde, elles pourraient être notre voisine, notre conseillère à la banque ou notre collègue. Seulement, à un moment, elles ont tué ou aidé à ôter la vie de quelqu'un. Il ne faut pas l'oublier !

Mal vues par leurs congénères, celles qui ont participé au tournage ont parfois subi des représailles. Dans les couloirs de la prison, nous avons par exemple croisé madame Fourniret. Nous n'avons montré ici que des passages de vie plutôt apaisés, mais le quotidien peut aussi être violent. Mal vues par leurs congénères, celles qui ont participé au tournage ont parfois subi des représailles. Il y a d'autres aspects comme celui des prescriptions de médicaments, anti-dépresseurs ou autres. Certaines en absorbent tous les jours pour tenir. Je ne sais pas si ces quatre femmes étaient sous traitement ou non. Le documentaire n'a pas pu montrer toutes les coulisses de cette prison. Nous n'avons filmé que ce que l'on nous a autorisé à voir.

La vie derrière les murs

En France, nous avons filmé en prison des détenus à visage découvert. Ce document est donc exceptionnel. Une équipe de REPORTAGES a filmé pendant six mois le quotidien derrière les murs de ceux que l'on nomme les « longues peines », au sein du centre de détention de Muret, près de Toulouse. Cette immense prison accueille plus de six cents détenus, la plupart criminels.



C'est une visite un peu moins surprenante mais dans la continuité de la précédente qu'offre le magazine « Grands Reportages ». Après un premier volet en mai consacré à la prison pour femmes de Rennes, les équipes d'Eric Lemasson poursuivent, côté hommes cette fois, leur exploration de l'univers carcéral. Pendant six mois, les caméras ont observé le quotidien de Daniel, Arnaud ou Gilbert. Ceux qu'on appelle des « longues peines ». Le centre de détention de Muret (Haute-Garonne) en accueille plus de 600, dont environ soixante sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

Cette plongée nous fait découvrir un monde éloigné des images qu'on peut se faire de la prison, ou qui sont habituellement diffusées. Eric Lemasson insiste d'ailleurs sur ce point : « Les images du reportage montrent ce qu'est une prison, à la différence des maisons d'arrêt où il y a toutes sortes de détenus qui sont parfois trois, voire quatre par cellule, avec plus de désagréments. » Les images de - détenus seuls dans leur cellule, munie d'une télévision et autres décorations personnelles pour rendre l'enfermement plus supportable, peuvent surprendre.

Les hommes qui ont accepté de témoigner le font à visage découvert, rendant leurs histoires attachantes. Même quand on apprend les raisons de leur détention. Comme Arnaud, 39 ans, condamné pour avoir tué son père et détenu depuis quatorze ans. Ou Gilbert, 61 ans, braqueur récidiviste, et amateur de philosophie. Il réside au bâtiment S : celui des détenus en fin de peine qui préparent leur réinsertion.

Travail, famille, Noël et cantine (courses), tout le quotidien en prison est dépeint. Le reportage est d'autant plus poignant que, à l'instar du premier volet, le réalisateur a privilégié la neutralité et l'absence totale de commentaires, si ce n'est pour servir de transition à la parole des détenus. Une - manière de ne pas refaire le procès de ceux qui sont enfermés, mais d'observer leur vie.

Daniel l'illustre bien. Après plusieurs apparitions dans le reportage, le journaliste finit par lui demander pourquoi il est là. Il lui répond qu'il a tué son meilleur ami et la compagne de ce dernier. Avant cela on ignorait tout de ce qu'il était. Comme s'il parlait de n'importe quoi, sauf de prison.



THEMES ABORDES

- l'emprisonnement
- la justice / le procès
- les conditions de vie carcérale
- infractions